

ASSOCIATION SYNDICALE RIMBERLIEU-SUD

SIRET : 421 888 801 00014

SIEGE SOCIAL : **Mairie 60150 VILLERS SUR COUDUN**

president.asrs@gmail.com

Site Internet : <https://www.société.com/société:ass-syndicale-de-rimberlieu-sud>

PROCES-VERBAL REUNION DE BUREAU du 14 OCTOBRE 2022

PRÉSENTS :

Danièle Arnaud, Corinne Blavin, Gérard Desnoes, Nathalie Lavallée, Anne Lenne, Michel Vermersch

ABSENTS EXCUSES

Albert Lancry, Claude Robert, Olivier Ryckeboer, Eric Simler

La réunion s'est tenue en la salle des mariages de la mairie de Villers sur Coudun.

La séance est ouverte à 19 H 00

Anne Lenne est rapporteur de séance.

ORDRE DU JOUR :

- 1°) Bilan des cotisations et recettes au 30 sept
- 2°) Points sur les impayés et actions en cours et à venir
- 3°) Projection des dépenses jusque le fin de l'année
- 4°) Evolution de la trésorerie
- 5°) Réflexion sur le budget 2023
- 6°) Point sur convergence ; expertise SOCOTEC
- 7°) Point sur la surveillance
- 8°) Point sur la Sté les jardins d'Hugo (taille et tontes)
- 9°) Absences répétées de Olivier ; décision
- 10°) CR de réunion avec la mairie et la gendarmerie
- 11°) Questions diverses

En démarrage de réunion, Anne fait remarquer à Michel que le dernier compte rendu de bureau du mois de juin a été mis sur le site mais il n'est pas signé ; elle a mentionné que les CR de bureau n'ont pas lieu d'être mis en ligne selon les statuts;

Michel : Rectification sera faite et les CR continueront d'être sur le site par soucis d'information.

Michel fait également remarquer qu'il aimerait que les membres du bureau s'investissent plus ;

1°) Bilan des cotisations et recettes au 30 sept

Voir le détail sur la pièce jointe fournie par Michel en début de réunion

Au total 272 cotisations payées sur 276

2°) Points sur les impayés et actions en cours et à venir

3 dossiers sont déjà en cours chez l'huissier, 2 supplémentaires pour cotisation impayée et 7 pour majoration non payée soit 9 dossiers supplémentaires vont être déposés chez l'huissier.

3°) Projection des dépenses jusque la fin de l'année

Voir pièce jointe

4°) Evolution de la trésorerie

Il faut prévoir les dépenses pour « convergence », la fontaine, le report des factures de 2021, l'abatage des arbres dangereux ...

La trésorerie sera donc amputée de l'ordre 46000€ si tout est réalisé comme prévu.

Pour l'abatage des arbres, il est convenu de demander des devis avec retrait complet du bois, ou avec tronçonnage en 50 et bois laissé sur place pour les colotis intéressés ; Par ailleurs, les souches seront gardées à hauteur pour faire des bancs, les déchets seront broyés et répandus;

Michel demandera les devis à Jimmy et Lenté ; Gérard demandera également de son côté.

Lors d'une réunion, il avait été dit qu'on se positionnerait sur « les jardins d'Hugo » en septembre pour évaluer le travail des tontes :

Danièle fait remarquer qu'il reste de l'herbe, que l'herbe dans les fossés n'est pas ramassée systématiquement ;

Michel précise que lors du dernier ramassage de feuilles, les fossés seront nettoyés.

Conclusion : Bilan d'été OK malgré un été très sec avec une pousse quasi nulle de l'herbe (remarque faite par Anne, Nathalie, Danièle et Corinne) ;

Evaluation à faire avec le ramassage des feuilles.

5°) *voir plus loin dans la réunion*

6°) convergence

Socotec : étude sur l'amiante faite

Etude sur l'électricité/ la structure faite cette semaine

Anne demande une réunion pour discuter de ces études, en avoir le détail afin de préparer une information aux colotis sur le projet dans des consultations à faire hors AG ;

Il est entendu qu'il faut les chiffres ;

La Socotec ou un sous-traitant doit fournir le chiffrage de la remise à niveau suivant l'expertise conformément à l'acceptation du devis.

7°) Point sur la surveillance

Projet des caméras toujours en cours à la mairie ;

Nous n'avons toujours pas le coût des maintenances curatives et préventives.

Sur notre secteur, il est prévu 4 caméras et une solaire ;

Corinne précise que c'est un sujet à débattre en AG ; Michel confirme ;

Gérard demande le coût du gardiennage par rapport aux caméras ;

Commentaire d'Anne:

Villers sur Coudun reste une commune la moins cambriolée de l'Oise, que toutes les infractions de voiture sur Rimberlieu ont eu lieu dans le nord ; là ou il n'y a pas de gardiennage ; C'est un facteur à évoquer et dont on doit tenir compte ;

La question du gardiennage a déjà été posée en AG en 2018 et qu'à la majorité les colotis souhaitaient conserver un système de rondes;

Anne reprecise que les années passant, le niveau de « standing » du domaine tend à se détériorer et que concernant la sécurité et le contexte de la vie d'aujourd'hui, on aurait plus intérêt à renforcer la sécurité qu'à l'alléger, que les 2 systèmes sont complémentaires ; Danièle demande des précisions sur la localisation des caméras et se questionne sur la pertinence suivant leur positionnement ; Corinne demande quelles sont les mesures prises quand une identification d'un cambrioleur est faite par caméra ; Quel est le suivi et donc quelle en est l'efficacité ; Gérard explique qu'il y a peut être à étudier un « mixte » de surveillance par rondes et par caméras, en planifiant des rondes aléatoires sur des zones moins surveillées ;

Quoiqu'il en soit, c'est un sujet qui sera à amener en AG et ce sont les colotis qui décideront.

Michel précise qu'il a averti la société de gardiennage qu'il y avait un projet de caméras ; Et que le nouveau contrat pourrait commencer par une période de 6mois renouvelable ou pas selon décision prise en AG.

On reprecise qu'il faut bien s'inscrire dans le projet des caméras en même temps que celui de la mairie car si on le faisait par la suite, il y aurait des surcoûts d'installation.

Michel va demander à Eric de préparer une présentation du projet « caméras » pour la prochaine AG.

9°) Absence répétée de Olivier ; décision

Olivier a contacté Michel et a confirmé qu'il ne pouvait plus être disponible ;

Il doit rédiger une lettre de démission à remettre à Michel

10°) CR de réunion avec la mairie et la gendarmerie

Le sujet évoqué a surtout été le problème des motos ;

3 ont été identifiées ; les parents ont été vus par les gendarmes ; ce ne sont pas des jeunes de Rimberlieu.

La recommandation de la gendarmerie est de prendre une photo et de leur transmettre ;

Dans ce cas, il ne s'agit pas de délation mais de participation au respect du civisme ; Il faut faire le 17

5°) Réflexion sur le budget 2023

Corinne questionne sur la demande de ré engazonner les bas côtés du domaine ; Question déjà soulevée par elle et Albert lors de réunions précédentes.

Elle explique qu'il serait bon de remettre en état comme le faisait Mr Blancq et d'avertir les colotis du travail fait avec demande à entretenir par leur soin ensuite ; Qu'il faudrait déjà rencontrer les propriétaires dont les bas côtés ont été endommagés par leurs travaux ;

Budget 2023/2022 :

-pour les espaces verts : augmentation à prévoir

-Mettre l'entretien des allées cavalières dans le budget

-Faut il ou pas prévoir un nettoyage au bord des étangs pour favoriser un passage pour marcheurs.

-Il faut également prévoir un budget pour actions diverses (ex : si un arbre tombe...)

-Remise en état des lisses si accepté en AG (voir plus bas)

Il faudra donc se positionner sur une augmentation probable de la cotisation lors de la prochaine AG.

Plusieurs font la remarque :

« augmentation à mesurer car le projet « convergence » qui arrive nécessitera lui aussi une augmentation de la cotisation ; il n'est alors peut être pas judicieux de proposer une augmentation de la cotisation pour 2023 »

11°) Questions diverses

*Michel évoque le sujet des élections des membres du bureau : quel nombre de membres est nécessaire et suffisant au bureau pour un fonctionnement efficace?

Quels sont les renouvellements ? Les postes à pourvoir ?

Il est précisé que ce sont les statuts qui font foi

Nathalie doit fournir à Michel le calendrier des entrants au bureau ;

*Les lisses à remettre en état

2 devis sont en cours : celui de CPC demandé par Eric ; devis qui comprend l'installation de lisses supplémentaires : 30000€

Celui des « jardins d'Hugo » demandé par Michel qui comprend le remplacement de toutes les lisses place du château et celles cassées des allées équestres : 16900€ (remise en état de l'existant)

C'est un vote à faire passer en AG car le coût devrait être financé par un appel de cotisation (estimation rapide faite par Nathalie ~57€ d'augmentation par lot)

*décorations de Noël

Il a été suggéré de mettre un grand sapin décoré sur le rond point place du château

Soit un sapin à planter (qui restera) ou sapin décoré à louer, à voir suivant les coûts...

*Anne demande si une lettre d'informations est à rédiger (comme celle émise en 2021 avec logos par commission) : pas de nécessité pour l'instant selon Michel, il y a déjà le site internet et très bientôt des infos sur intramuros sur lequel on aura directement la main ;

*Michel annonce que l'AG serait programmée le 1^{er} Avril 2023 (réservation de salle)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 35

Le rapporteur de séance
Anne Lenne

le président
Michel Vermersch